

t du terrain  
Aujourd'hui,  
ang parmis les  
monde et le  
s s'occupant  
Les chiffres  
ent à la fin.  
Depuis que la  
érations en  
lions ont été  
lices ou aux  
remarquables  
sont claires  
qu'en 1927  
étendeurs de  
ngt-neuf mil-  
liaires un peu  
a total d'en-  
e dollars. Le  
Sun Life est  
é au dévelop-  
anada et aux

te institution,  
s fiers, établit  
l'histoire de  
l. Le rapport  
vélation de sa  
ontre que la  
rogée le plus  
alisé en une  
nier, son reve-  
ns de dollars,  
n énorme de  
de dollars sur  
excedant non  
ant quarante-  
édiction faite  
s aux assurés  
t sans compter  
qui s'élèvent à  
dollars.  
dant non attri-  
neure à douze

a Sun Life est  
dans le monde  
e financier avec  
on de l'avenir,  
ante combinée  
quelque peu en  
onde de l'assi-  
tant dans l'his-  
nadienne qui a  
dans tout l'uni-  
plus puissante  
d'assurance-vie  
née écoulée la  
a politique de  
rant tout parti-  
le Canada, la  
ats-Unis. Elle a  
Unia plus de  
visionnaires et  
e cent millions

nte de l'ascen-  
Life en consul-  
nt, qui indique  
e de la Compa-

Total des  
Assurances en  
vigueur  
1,064,350.00  
5,849,889.19  
23,901,046.64  
67,181,601.63  
182,732,420.00  
311,870,945.71  
631,404,869.49  
1,487,990,680.09

\$19,235,889.99.  
de \$5,028,033.20  
ment ou de la  
comportant une

nts compris dans  
e fait que ni sur  
actions privilé-  
en intérêts, soit  
souffrance d'un  
dividendes reve-  
res sont grande-  
dividendes des  
nt de leur achat

ion du décès du  
qui a fait partie  
tion pendant dix

uelle, la pétition  
se au Parlement  
e de sa Constitu-

# SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

## FORTERESSE DE SOLIDITÉ

1927

\$

ASSURANCES EN COURS (net) 1,487,990,000

Une Augmentation de \$231,500,000

Nouvelles Assurances avec Pri-

mes Payées - - - - 328,408,000

Une Augmentation de \$62,518,000

Revenu Total - - - - 102,774,000

Une Augmentation de \$23,801,000

Versements aux Assurés et aux

Bénéficiaires - - - - 42,224,000

Total des Paiements depuis

l'Organisation - - - - 300,040,000

Réserve pour Imprévu - - - - 12,500,000

Excédent net de l'actif sur tous

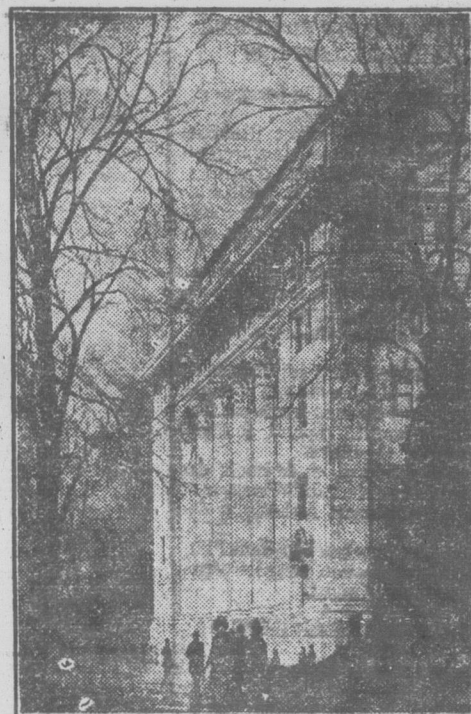
les engagements et la ré-

serve pour imprévu - - - 45,280,000

Une Augmentation de \$11,269,000

ACTIF au 31 Décembre 1927 401,305,000

Une Augmentation de \$56,054,000



Les Dividendes aux Détenteurs de  
Polices sont augmentés pour la  
huitième année successive.

# SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

## Assemblée annuelle de la Coopérative Fédérée

(Suite de la page 126)

vrait être renseigné.

Le commerce ordinaire a comme but de faire réaliser des gains uniquement à ceux qui le dirigent. Les coopératives agricoles en général, et la Coopérative Fédérée en particulier, fait du commerce dans le but de faire réaliser le plus d'argent possible aux producteurs qui lui confient la vente de leurs produits, en obtenant la valeur réelle de ces produits sur laquelle est basée celle du marché.

Il est pénible de constater comment nombre de cultivateurs apprécient leurs organisations agricoles. Trop souvent, ils sont portés à se montrer plus exigeants pour ces dernières qu'ils ne le sont généralement pour n'importe quelle organisation étrangère. Il suffit, croirait-on, qu'une chose soit de chez nous pour que tout de suite on ne puisse lui accorder sa confiance. Le proverbe "Personne n'est prophète en son pays" trouve son application partout. On nous l'a fait voir dans nos organisa-

tions agricoles, cercles et sociétés d'agriculture et nous devons admettre que nous en ressentons parfois quelque chose dans nos coopératives, quoique ce soit loin d'être une constatation générale. Nous sommes donc d'autant plus à l'aise pour le faire remarquer que ce mal n'est pas généralisé.

Il nous fait plaisir d'être à même de constater que le nombre de nos coopérateurs augmente. On saisit de mieux en mieux qu'une coopérative, pour rendre des services à ses membres, ne doit pas nécessairement payer plus cher que les autres, que ce n'est pas là son but pas plus que sa fin. La coopérative a pour but, rappelons-nous-le, de faire obtenir au cultivateur la pleine valeur de ses produits, et qui peut le faire mieux qu'une coopérative n'ayant aucun intérêt personnel à sauvegarder?

### UN PUISSANT FACTEUR

Or, dans le cas de la Coopérative Fédérée, y a-t-il une seule personne qui puisse prétendre qu'elle n'a pas été le facteur qui

a le plus contribué à faire monter le niveau des prix en tendant de plus en plus à les fixer sur une base s'appuyant sur la valeur réelle des produits. N'est-ce pas elle qui force les commerçants à payer des prix en relation avec ceux de la Coopérative? Nous n'en voulons donner comme preuve que cette maison de Montréal qui payait un employé de la Coopérative Fédérée pour obtenir de lui, chaque semaine, les prix du beurre et du fromage aussitôt que nous les établissions.

Prenez chacun des produits dont la Coopérative s'est occupée au cours des dernières années, faites une comparaison des échelles de prix et vous devrez admettre avec moi que la Coopérative remplit dans le commerce des produits agricoles, un rôle indéniablement favorable pour ne pas dire absolument indispensable.

Nous savons que les cultivateurs reconnaissent ce rôle; il est encourageant de voir notre clergé et nos agronomes nous appuyer par la parole et par l'action, en exerçant leur influence en faveur de la coopération. Quoique nous ne voulons pas abuser de cette aide précieuse qui nous est

fournie par nos hommes publics, nous espérons qu'ils ne nous taxeront pas trop d'exigence si nous comptons largement sur leur concours généreux, pour faire mieux connaître les principes qui servent de base aux opérations d'une société coopérative comme la nôtre.

### QUELQUES FAITS

Quoique nous n'ayons pas l'intention de faire la leçon à qui que ce soit, nous désirons faire connaître certains faits qui laissent voir certains aspects de la mentalité de certaines gens sous un jour plus ou moins faux. Nous vous prions de prendre ces remarques dans le sens que nous les donnons sans y voir de méchanceté ou de malveillance. Nous nous dispensons de commentaires.

### CAS DU BEURRE ET DU FROMAGE

La vente du beurre et du fromage tient, à la Coopérative Fédérée, la place la plus importante. On sait de combien de criti-

(Suite à la page 129)